Année 2006. – N° 92 *bis* A.N. (C.R.) ISSN 0242-6765 – CPPAP 0503 B 05115 Vendredi 3 novembre 2006

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2006-2007

Articles, amendements et annexes

Séance du jeudi 2 novembre 2006

JO
JOURNAUX OFFICIELS

http://www.assemblee-nationale.fr

32e séance

LOI DE FINANCES POUR 2007

SECONDE PARTIE

Projet de loi de finances pour 2007 (nos 3341, 3363).

Mission « Action extérieure de l'État »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 2 565 785 431 euros ;

Crédits de paiement : 2 264 334 183 euros.

Amendement no 34 présenté par M. Chartier, rapporteur spécial au nom de la commission des finances.

État B

Mission « Action extérieure de l'État »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

PROGRAMMES	+	–
Action de la France en Europe et dans le monde		
Dont titre 2	0	0
Rayonnement culturel et scientifique	0	49 000 000
Dont titre 2		0
Français à l'étranger et étrangers en France	49 000 000	
Dont titre 2	0	0
Totaux	49 000 000	49 000 000
SOLDE		0

Mission « Santé »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 426 959 723 euros ;

Crédits de paiement : 430 559 723 euros.

Annexes

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 2 novembre 2006, de M. le Premier ministre, un projet de loi relatif à la commission nationale consultative des droits de l'homme.

Ce projet de loi, no 3407, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DEPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 2 novembre 2006, de M. le Premier ministre, en application de l'article 7 de la loi no 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, le rapport relatif à l'exécution sur l'exercice 2005 de cette loi.

DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 2 novembre 2006, de M. Jean-Michel Dubernard, un rapport d'information, no 3406, déposé en application de l'article 86, alinéa 8, du règlement, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la mise en application de la loi de programme no 2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche.

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI ORGANIQUE ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 2 novembre 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi organique, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer.

Ce projet de loi organique, no 3404, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 2 novembre 2006, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer.

Ce projet de loi, no 3405, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

Imprimerie, 26, rue Desaix, Paris (15e). – *Le préfet, Directeur des Journaux officiels* : Jean-Paul BOLUFER 103060922-001106